

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1848

Artikel: Conduite de la politique étrangère : lever l'équivoque UDC : après le vote anti-minarets, c'est la composition du Conseil fédéral qu'il faut clarifier
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conduite de la politique étrangère: lever l'équivoque UDC

Après le vote anti-minarets, c'est la composition du Conseil fédéral qu'il faut clarifier

André Gavillet (7 décembre 2009)

L'enjeu matériel du scrutin sur les minarets était quasi inexistant: trois ou quatre colonnes, repères ornementaux, à insérer quelque part dans un plan de zone. Jamais pourtant ne fut si grande la portée de l'adoption d'une initiative populaire.

La votation a posé, constitutionnellement, le problème de la laïcité, des rapports entre la démocratie directe et le droit international, et – plus banal – celui de nos relations avec le monde musulman. La multiplicité spontanée des réactions et des commentaires, en nombre inégalé, révèle que quelque chose de profond et de grave a été touché.

Pourtant, dans ce large éventail de points de vue, nous n'avons pas retrouvé la thèse que nous défendions dans DP: l'incompatibilité entre la défense de cette initiative-brûlot et des responsabilités gouvernementales. L'UDC ne peut à la fois patronner et soutenir l'initiative et être associée à la conduite de l'exécutif.

Alors que ce parti s'apprête à

exploiter «*son succès*», il faut insister, faire campagne.

Les erreurs

Le Conseil fédéral n'avait pas sous-estimé la dangerosité de l'initiative. Elle a été déposée le 8 juillet 2008. Et le 27 août, il publiait son Message, la soumettant au peuple avec préavis négatif, sans contre-projet. Cette hâte, sans précédent, révélait son souci légitime de ne pas laisser le pays exposé à cette machine infernale. Mais à la prise au sérieux du danger n'a pas correspondu un engagement à la même mesure durant la campagne.

Le Parlement, de son côté n'a pas fait tout son travail. Il a débattu de la recevabilité de l'initiative. Mais il n'a pas eu le courage de ne pas la soumettre au peuple, ce que demandaient quelques parlementaires de gauche comme de droite. La majorité ne voulait pas prendre ce risque d'impopularité. De toute façon, sondages à l'appui, l'initiative, croyait-on, n'avait aucune chance. Dès lors pourquoi (se) dépenser?

Le choix

Au soir du vote, les présidents des partis, soucieux de ne pas apparaître navigant à contre-courant (*vox populi, vox dei*) ne songeaient pas à remettre en cause la légitimité du scrutin.

De leur côté, les porte-parole du Conseil fédéral peuvent expliquer à l'étranger les particularités de la démocratie directe suisse; ils sont en mesure de démontrer que l'initiative populaire, sur un point sensible, est de nature à favoriser un parti populiste. Mais ils sont dans l'incapacité logique et politique de justifier la participation de ce même parti aux responsabilités gouvernementales.

L'UDC affiche clairement son opposition à une politique d'ouverture que souhaite prudemment le Conseil fédéral. Sa ligne politique est sans équivoque. Mais que fait-elle au gouvernement? Le temps de la clarification est venu. On ne peut faire avec ce parti une politique étrangère. Il faut frapper l'UDC d'incompatibilité gouvernementale.